

Aux fédérations affiliées à
l'UFE

Berlin, le 16 septembre 2009 /bb

Information N° 4/2009

La Commission propose des mesures pour une collaboration efficace des administrations fiscales

Chers collègues,

Dans le cadre de sa stratégie visant à lutter contre la fraude fiscale, La Commission a adopté, le 18 août 2009, une proposition pour une révision de l'ordonnance sur la collaboration des administrations de gestion dans le domaine de la T.V.A., qui étend le cadre juridique pour l'échange d'informations et la collaboration entre les administrations fiscales, qui doit être renforcée. Un des points clés de cette proposition consiste en la création d'une base juridique pour la mise en œuvre d'Eurofisc, une structure opérationnelle commune, qui permet aux Etats membres d'intervenir rapidement pour lutter contre la fraude transfrontalière dans le domaine de la T.V.A.

Le Président de l'UFE, Dieter Ondracek, a salué cette proposition du Commissaire Kovács, visant à améliorer la lutte contre la fraude fiscale dans les médias.

La proposition pour la révision de l'ordonnance sur la collaboration des administrations de gestion dans le domaine de la T.V.A. contient des propositions, que l'UFE avait notifié à l'U.E. par différents moyens. Le Président de l'UFE, Dieter Ondracek, avait soumis personnellement des propositions correspondantes au Commissaire Kovács mais aussi à son

directeur compétent, Alexander Wiedow. La fraude sur la T.V.A. en Europe nuit aux budgets publics dans un ordre de grandeur de jusqu'à 100 milliards d'euros par an dans toute l'Europe. Pour réduire les dommages, il faut tout faire pour empêcher la fraude fiscale.

L'UFE avait à plusieurs reprises exigé un service central, comme Europol. Maintenant, dans le projet d'ordonnance, il est prévu de mettre en place Eurofisc, en référence au nom Europol. Eurofisc est une structure opérationnelle, qui permet dans les Etats membres de lutter ensemble dans la pratique contre la fraude. Eurofisc doit permettre un échange très rapide d'informations professionnelles entre tous les Etats membres, l'introduction d'une analyse commune des risques et une analyse stratégique commune.

L'UFE est d'avis qu'il est important que l'échange d'information soit organisé de façon rapide et simple. L'objectif consiste à recevoir les renseignements demandés, dont on a besoin pour des recherches ultérieures, de la part d'un interlocuteur unique chez Eurofisc, et ce en l'espace d'un mois.

László Kovács et les hommes et femmes compétents de la direction générale de la TAXUD tiennent ainsi leur promesse faite aux délégués à l'occasion de la dernière réunion du comité de l'UFE à Budapest.

Par conséquent, les institutions politiques compétentes pour la promulgation de l'ordonnance sont maintenant appelées à conclure et à mettre rapidement en application cette ordonnance.

Vous trouverez de plus amples détails concernant la proposition de la Commission dans les explications détaillées jointes en allemand, anglais et français.

Avec mes sentiments collégiaux les meilleurs

(R. Zender)
Secrétaire général de l'UFE